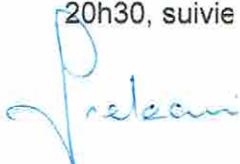


PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire de

L'« Association des Voisins de l'Usine des Cheneviers et Environs » AVUC

Mercredi 11 juin 2014 à 19h00 - à l'auberge communale de Satigny

1. Le Président Robert Preisig ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 23 personnes présentes.
 - L'ordre du jour qui figure dans la convocation du 15 mai 2014 est accepté.
 - Sont excusés les membres du comité : Mme Zsély-Schaffter, M. Granger, M. Millo, M. Treleani, M. Chevrier.
 - Se sont excusés les membres de l'association : Mme Granger, Mme et M. Eissler, M. Vuagnat, Mme Thuv, M. Vigen, Mme Ebener, M. Wurzberger, Mme et M. Périer, Fam. Mouter, M. Polier, M. Martin, M. Grosjean, Mme et M. Maréchal.
2. Le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 30.4.2013 est accepté à l'unanimité.
3. Le Président, Robert Preisig, fait lecture de son rapport.
4. Le Trésorier, Olivier Cornaz, présente les comptes et lit son rapport.
5. Le Vérificateur des comptes, Jean Willisegger lit le rapport qui propose à l'assemblée d'approuver les comptes. L'assemblée les approuve à l'unanimité.
6. Les différents rapports sont approuvés avec les remerciements et applaudissements de l'assemblée.
7. Les membres du comité sont élus à l'unanimité de l'assistance. Il s'agit, par ordre alphabétique, de :
 - CHEVRIER Philippe
 - CORNAZ Sylvie
 - CORNAZ Olivier, **Trésorier**
 - DETTWILER Jean-Marc
 - MERAT Martine, **Co-secrétaire**
 - MILLO Charles
 - PREISIG Robert, **Président**
 - SOSSAUER Jean-Pierre, **Vice-président**
 - SOSSAUER Pascale et Christian
 - TRELEANI Ana, **Co-secrétaire**
 - VAN DER SCHUEREN André
 - WEBSTER Alan
 - ZELLER Nathalie
 - ZSELY-SCHAFFTER Martina
8. Messieurs Jean Willisegger et André Polier sont élus Vérificateurs aux comptes pour 2015.
9. Le montant de la cotisation annuelle pour 2015 est approuvé sans changement, il se monte à CHF 20.-/année/famille.
10. La qualité de membre honoraire est proposée pour Madame Marianne Maréchal, Messieurs Pierre Maréchal ainsi que Michel Martin. L'assemblée approuve et les remercie pour leurs contributions aux succès de l'AVUC.
11. Au point Divers, le dossier PôleBio est principalement évoqué. La séance se termine à 20h30, suivie par un repas à l'auberge communale.



Ana Treleani, Co-secrétaire